

## Juifs et Arabes, rythmes d'intégration.

par Izio Rosenman.

Quelle peut-être la contribution d'un Juif laïque à ce débat ?

On peut prendre appui sur l'expérience historique des Juifs, et en particulier des Juifs de France, pour tenter de dégager un certain nombre de questions.

Hannah Arendt disait dans une étude sur L'Histoire juive, que la tâche des Juifs dans le monde moderne était de « *tisser le génie juif dans le tissu de la culture européenne.* »

Cette phrase pourrait ainsi caractériser ce que pourrait être pour les Juifs comme pour les musulmans la réussite d'une intégration dans la société européenne dans le cadre d'une laïcité ouverte. Quelles seraient les conditions d'un tel tissage ?

J'aimerais d'abord souligner quelques aspects de la laïcité et des problèmes qu'elle soulève par rapport au social.

La *laïcité institutionnelle*, ou laïcité de la République, est celle qui se formule dans des *lois*. Elle traduit la neutralité de l'Etat, en matière religieuse. Elle est l'héritage de la loi de 1904, de séparation de l'Etat et de l'Eglise, ou plutôt des Eglises, et se traduit notamment en matière de scolarité. L'apport de ce *cadre institutionnel* n'est plus à souligner comme en témoigne la très grande sensibilité de l'ensemble de la population dès qu'on veut y toucher ; mais les événements des dernières années ont aussi montré que ce cadre ne peut pas toujours suffire.

Il y a aussi ce que j'appellerai la *laïcité structurale*, ou *laïcité d'une société*, qui n'est dans aucune loi ou texte codifié, touche les fondements mêmes de la société, à savoir la *sécularisation* des sociétés dans le monde moderne, c'est à dire le fait que la religion a cessé d'être le

fondement de celles-ci. Ce fait se manifeste dans bien des aspects de la vie en société, à commencer par le pouvoir, et notamment dans ce qui touche à l'éducation, et à la vie familiale, à la culture et plus généralement à la nature de ce qui fait la cohésion sociale. Ici il ne s'agit plus d'un cadre, mais d'un *processus* ; ce qui rappelle qu'il faut tenir compte du facteur temps.

***Ce pouvoir légitimant peut  
entrer en conflit avec les lois de  
l'Etat, ou avec le choix libre  
d'appartenance fait par  
l'individu.***

Enfin, et dépendant de ce second aspect, il y a la *question du pouvoir légitimant dans les groupes, et cela concerne avec acuité les groupes minoritaires*. Il s'agit ici de la dimension symbolique ; dont l'effet sur la vie psychique des individus est essentiel. Pouvoir instituant, ou légitimant de l'identité des individus, pouvoir donc d'inclure ou d'exclure les individus dans les groupes : rôle que détenait, et que détient encore dans certains cas, la religion. Cette dimension me paraît fondamentale pour les minorités, plongées dans une culture majoritaire, car pour ces groupes lorsqu'ils n'ont pas de base linguistique commune, la religion constitue encore souvent le ciment d'unité. En effet la religion est le plus visible dans ce qui les distingue du groupe majoritaire. Les luttes pour le pouvoir de légitimation de l'identité dans les groupes, sont non

seulement des luttes de pouvoir, mais ont aussi des conséquences fortes sur le vécu individuel et le destin des individus.

Ce pouvoir légitimant qui souvent donc appartient encore au religieux peut entrer en conflit avec les lois de l'Etat, ou avec le choix libre d'appartenance fait par l'individu.

Enfin sur un plan plus global, et touchant les sociétés en voie de transition vers la modernité, mais aussi les minorités centrées sur la religion en tant qu'elle constitue leur différence, la question centrale est de savoir si elles seront capables de transformer le religieux en culture, ouvrant ainsi la voie pour les individus à trouver librement leur place dans les groupes minoritaires sans avoir à se trouver dans la situation impossible d'avoir à choisir entre une identité intégrée dans une dimension collective mais close et une identité ouverte mais vide car ayant renoncé à son propre passé.

***Dans le monde moderne les Juifs, comme les autres peuples, ont suivi le processus de la sécularisation des sociétés.***

Cette problématique qui me semble importante dans le monde moderne, j'aimerais l'illustrer par l'expérience historique juive, en montrant qu'elle s'inscrit dans une histoire des sociétés et des mentalités ; et poser la question de savoir si elle est encore pertinente pour les Juifs comme pour les musulmans.

L'expérience historique juive, dans sa structure ancienne, encore dans la Bible, a connu une tripartition du pouvoir, partition du pouvoir qui est au fondement de la laïcité dans l'Europe moderne : division du pouvoir entre celui des rois, des prêtres, et des prophètes, pouvoirs qui tantôt coexistent, et tantôt s'affrontent, l'un étant le pouvoir politique, l'autre le pouvoir purement religieux, et le dernier, celui des prophètes que l'on pourrait appeler pouvoir de

l'exigence éthique, ou pouvoir de contestation des pouvoirs établis.

Concernant cette période une parenthèse :

Peut-être un des changements historiques qui ont affecté depuis longtemps le judaïsme et les Juifs consiste dans le fait que depuis longtemps ils vivent en tant que minorités dans des majorités, ce qui a dépouillé la religion de son pouvoir politique et de la violence potentielle associée à tout pouvoir non contrôlé. C'est ce qui fait que le *Herem*, par lequel Spinoza a été exclu de la communauté juive d'Amsterdam, qui n'était déjà à l'époque qu'une procédure très rare, n'existe plus. L'expérience de minoritaires pour les musulmans est peut-être encore trop récente, et l'existence dans les pays arabo-musulmans, de régimes politiques autoritaires d'inspiration islamique, trop présente, laissant encore exister la fatwa, pour que le bout de ce chemin vers la sécularisation soit déjà visible.

Dans le monde moderne les Juifs, comme les autres peuples, ont suivi le processus de la sécularisation des sociétés qui en France, inscrit ce pouvoir légitimant le système d'appartenance, dans la république, la citoyenneté et la nation.

Ce processus de sécularisation a commencé chez les Juifs, à partir du Siècle des Lumières, avant la Révolution Française qui allait émanciper les Juifs de France et souvent à leur suite les Juifs d'Europe.

Il y a donc eu à partir de Mendelsohn la naissance de la Haskala, qui a correspondu à l'ouverture des ghettos, et a ouvert les sociétés juives sur le monde, tant du point de vue économique que culturel, annonçant un changement du rôle unique qu'y tenait la religion comme pouvoir légitimant et ciment d'unité. On peut dater la naissance d'une laïcité juive de cette époque, même si le terme n'existait pas encore.

Elle s'est développée à partir du 19<sup>ème</sup> siècle, en France avec la *citoyenneté* acquise par les Juifs, ce qui leur a permis de participer pleinement à la vie politique, sociale, économique et culturelle française ; cependant que *leur statut en tant que groupe* a continué depuis la Révolution et Napoléon à les définir comme *un groupe religieux* ; c'est à dire sans droits collectifs autres que des droits religieux ; la religion étant, bien entendu, considérée comme une affaire privée. Il n'est que de rappeler la célèbre déclaration du comte de Clermont Tonnerre : « *tout aux Juifs comme individus, rien comme nation* ». C'est encore officiellement sous ce régime que nous vivons : le Consistoire, et son Grand Rabbin de France étant considérés par les pouvoirs publics comme représentant les Juifs, qui ne seraient plus qu'une communauté religieuse de ce pays, alors qu'en réalité les Juifs en France sont une communauté extrêmement diversifiée quant à ses options identitaires, le CRIF reflétant sans doute largement plus la réalité des choses.

En Europe de l'Est, où la majeure partie du peuple juif était rassemblée, la sécularisation de la société juive s'est faite à travers l'adhésion à des idéologies ou à des mouvements politiques comme le *Bund*, le sionisme et d'autres mouvements révolutionnaires, et la production culturelle qui leur était liée. Et ces phénomènes ont considérablement affaibli le rôle de pivot que tenait jusque là, la religion dans l'identité juive.

Dans le monde contemporain, *l'identité juive est éclatée en une très grande diversité de modalités, religieuses, historiques, linguistiques, philosophiques.*

Cependant alors que cette sécularisation a été affaiblie, et en partie remise en cause par la *Shoa*, par un jeu complexe de culpabilités des survivants, les acquis historiques de celle-ci se sont inscrits dans l'identité juive contemporaine. En particulier, une relation complexe s'est élaborée entre la

mémoire collective et la culture historiquement transmise du peuple juif. En effet une grande partie de celle-ci s'est transmise pendant de longs siècles sous forme de culture religieuse. Mais au cours du temps cette dimension religieuse s'est muée en culture, et c'est là un processus qui est toujours en cours.

Jusqu'à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle l'intégration des Juifs de France s'est donc faite sous la bannière de l'Emancipation donnée par la Révolution Française, ce qui a donné l'*Israélite français*, citoyen au dehors et Juif chez lui. Les choses allaient changer, ainsi que les modalités d'intégration, avec l'arrivée des Juifs de l'Est.

### **1. Comment s'est faite l'intégration des Juifs arrivant en France ?**

Il faut voir que depuis un siècle la majorité de cette immigration est venue par vagues successives : avant la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, de Pologne essentiellement, puis de Russie, et de Roumanie, puis d'Allemagne, avec la montée du nazisme. Cette immigration était en grande partie non religieuse, et avait à la fois une expérience d'expression politique et identitaire collective rattachée à la langue Yiddish.

#### ***Proposer aux Juifs de France des modèles identitaires alternatifs au modèle religieux ; des modèles où l'identité prend racine dans l'histoire et la culture juives.***

La laïcité, grâce à l'école a été un facteur décisif dans l'intégration des Juifs en France ; bien plus que la synagogue qui sans doute avait joué un certain rôle cinquante ans plutôt pour les israélites français. Vinrent la guerre d'Espagne, puis la Guerre Mondiale, et les Juifs, en particulier ceux originaires de l'Est, s'engagèrent massivement tant dans les Brigades Internationales, qu'en 1940, dans l'armée française, et dès la naissance du régime de Vichy et de sa politique collaborationniste et de persécution anti-juive, les Juifs s'engagèrent dans la Résistance, formant par

exemple le noyau dur des FTP-MOI<sup>2</sup>, les partis politiques et les syndicats jouant un puissant rôle dans cette intégration.

Cette période a vu naître le CRIF-Conseil Représentatif des Institutions Juives de France, premier organisme collectif de représentation politique qui fut laïque, dont la naissance marqua une brèche importante dans la définition officielle qui était donnée des Juifs depuis le début du 19<sup>ème</sup> siècle, comme population religieuse, car le CRIF regroupait des Juifs religieux (Consistoire) et non religieux issus de la MOI.

Pendant que s'achevait l'intégration de ces vagues d'avant guerre, le processus de décolonisation aboutissait, produisant à son tour l'arrivée massive des Juifs d'Afrique du Nord, qui ont profondément modifié le visage de la communauté juive. Car ces Juifs provenaient de pays où la religion, que ce fut le Judaïsme ou l'Islam, jouait encore un rôle important. Ce groupe manifeste un dynamisme nouveau lié à une forte affirmation identitaire.

A ce leadership laïque, incarné par le CRIF, il y a des résistances.

En ce moment même on assiste à un forcing de la part du Consistoire pour reprendre le contrôle de l'expression collective et officielle de la communauté juive de France. En partie en réaction à ce phénomène, en particulier lorsqu'il prend le visage d'un certain fondamentalisme rigoriste, et en partie pour des raisons de désir d'affirmation identitaire non religieuse, sont nées ces dernières années des associations juives laïques, qui, phénomène nouveau, se définissent comme telles. Ces groupes tentent de proposer aux Juifs de France des modèles identitaires alternatifs au modèle religieux ; des modèles où l'identité prend racine dans L'Histoire et la culture juives.

## 2. Communautarisme et fondamentalisme.

La confrontation avec le fondamentalisme, à l'intérieur des groupes, influe évidemment sur la culpabilité des individus, mais sollicite aussi leur capacité à tenir une position minoritaire dans leur propre groupe, et à définir leur appartenance par L'Histoire ou la culture dans un mouvement volontaire plutôt que par le religieux, dans un mouvement de soumission.

### *Une rupture qui pousse l'individu vers un communautarisme de type fondamentaliste.*

En effet la destruction du lien social tel qu'il pouvait se manifester dans la convivialité des petites sociétés fermées du passé, sociétés d'appartenance qui définissaient un cadre rigide pour l'individu, par le développement des sociétés industrielles et postindustrielles modernes, a pour effet de freiner le processus de sécularisation lui-même. Car cette rupture pousse l'individu vers un communautarisme de type fondamentaliste. Celui-ci prétend sur la base du rejet de la société globale, rétablir un ordre où les liens entre individus seront retissés ; mais ce sera cette fois sous le joug d'une loi (Charia ou Thora, appliquées à la lettre) qui ne laisse plus beaucoup ni de liberté ni d'initiative à l'individu défini comme membre de cette communauté religieuse.

Le fondamentalisme qui prétend donc libérer l'individu de cette société l'enferme en réalité dans un carcan encore plus grand ou l'individu perd toute liberté de jugement et ainsi non seulement abolit deux siècles d'émancipation, mais réduit aussi les chances d'accéder un jour à la liberté personnelle.

Jusqu'où le fondamentalisme peut-il mener, nous en voyons des illustrations dramatiques sous nos yeux : en Algérie, mais aussi récemment le massacre à Hebron, par un Juif fanatique, de plusieurs dizaines de musulmans en prière, l'assassinat du Premier ministre Rabbín, ( et je ne peux que redire ici en tant que Juif, combien de tels actes, perpétrés par des Juifs, me révoltent et me heurtent ), et surtout, bien sûr, l'effroyable série d'attentats qui viennent d'endeuiller notre âme elle-même.

<sup>2</sup> M.O.I : « Main d'oeuvre immigrée », organisation du P.C.F pendant l'occupation ayant fourni de nombreux groupe de résistants formés d'immigrés, juifs et nons-juifs, dont le célèbre groupe Manouchian (L'affiche rouge).

### 3. L'enjeu de la laïcité pour les Juifs et pour les musulmans.

Les enjeux que représente la laïcité en Europe pour le 21<sup>ème</sup> siècle est, me semble-t-il, celui *du passage du religieux vers le culturel, comme fondement de la vie en commun*, en France comme en Europe ; Car la aussi une sécularisation des sociétés permettra de garantir leur coexistence et leur diversité : en ex-Yougoslavie la guerre et les haines inter-ethniques sont aussi accentuées par la prégnance du modèle religieux sur les sociétés : les Serbes sont orthodoxes, les croates catholiques, et les bosniaques musulmans, et les conflits religieux y sont immémoriaux.

Il y là, me semble-t-il, pour les musulmans en France un problème analogue à celui qui s'est posé aux Juifs. et qui se pose encore à eux : la sécularisation de la culture religieuse qui permet d'assumer des positions individuelles en tension avec les idées et traditions communautaires.

Pour reprendre une idée que j'ai déjà développée ailleurs<sup>3</sup> :

« Pour que le mouvement d'intérêt renouvelé pour les questions religieuses ne se traduise pas par un simple *retour régressif* au religieux, qui enfermerait l'accès au religieux dans le système de la compulsion de répétition et sous le signe de l'instinct de mort ; il faut pratiquer une sorte de *retour subversif* aux textes et mythes fondateurs, ce qui implique une véritable connaissance. Seule une approche *désacralisée* de la culture et des traditions religieuses peut faire qu'elles nous questionnent et nous parlent encore, à nous laïques.

C'est ici qu'on peut s'interroger sur la place de la religion dans la culture, sur la place et la fonction identifiante des mythes dans celle-ci. Mythes qui se mêlent à d'autres mythes auxquels chacun d'entre nous se réfère dans ses divers modes d'appartenance même dans une société séculière comme la société française contemporaine. Ces mythes ne

fonctionnent plus alors comme normes de vérité 'mais comme supports du lien social.

C'est par cette approche renouvelée que la religion peut prendre sa place dans un judaïsme laïque à la fois enraciné dans la culture et créateur de nouveaux contenus. »

La laïcité pourra ainsi être un puissant moyen d'intégration de la société, et d'intégration des individus dans la société, comme elle l'a été pour les Juifs de France pendant deux cent ans.

Mais la laïcité ne peut être ce garant que si elle même est *ouverte* pour devenir *plurielle*, et prendre en compte la diversité des cultures en France ; cela est sans doute en cours car la France a fini par cesser d'être jacobine, après quelques centaines d'années. Elle doit respecter la mémoire historique des divers groupes qui la constituent. Elle pourra ainsi favoriser à travers la naissance de divers groupes intermédiaires la création d'un nouveau tissu social, ou l'individu retrouvera sa place et une identité qui ne sera pas abstraite donc aliénante : une identité collective qui prenne en compte les diverses traditions historiques, ce qui n'a pas toujours été le cas dans le passé ou intégration a été souvent synonyme d'assimilation, et de perte de racines.

I.R

---

3 « Culture et filiation : désacraliser le judaïsme », *Panoramiques* N° 7, 4<sup>ème</sup> Trimestre 1992, arléa-corlet, éditeurs, Paris.